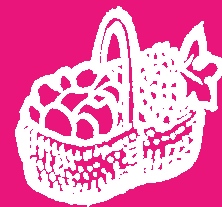


Traivarses

Hivar 2011-2012



Bulletin de liaison de l'association « Langues de Bourgogne » Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost

Quòe qu'v'en diez ?

D'une année l'autre, notre association reste une construction fragile, mais elle est désormais riche de sens dans le paysage bourguignon.

J'en viendrais presque à penser que, en ces temps de crise, le plus bel investissement à faire c'est d'investir dans la parole...

De fait, sur le terrain, le désir de langue se développe avec de nouveaux ateliers, des veillées, des collectes de paroles et de glossaires etc.

A signaler, par exemple, un nouvel atelier dans le Sud Chalonais qui devrait démarrer en février.

D'autres initiatives s'annoncent aux quatre coins de la région. Pierre angulaire de l'édifice, notre Maison du Patrimoine Oral est désormais une mine à ciel ouvert en matière de langue(s) et le Centre documentaire un instrument précieux pour nous tous.

Cerise sur la bûche notre superbe projet autour des NOELS BOURGUIGONS va focaliser notre énergie en 2012.

L'enjeu est très important car il nous impose une exigence de qualité et c'est précisément cette exigence qui est garante de la mise en valeur de nos langues de Bourgogne.

En s'appuyant sur la compétence de musiciens professionnels d'un haut niveau, d'interprètes non moins talentueux et de partenaires solides nous avons mis toutes les chances de notre côté pour la partie artistique.

Reste à notre charge (et ce n'est pas forcément le plus facile) la partie linguistique.

Je ne doute pas que chacun de vous contribuera à faire de ce projet une grande réussite.

I vos sohaite lai boune an-née 2012 peus bon Noei tos les autes jors.

Pierre Léger

Le Pierre

Conseil d'Administration

de Langues de Bourgogne

22 février à 20 h à AUTUN

(Salle à préciser)

Assemblée Générale 2012

de Langues de Bourgogne 14 avril

à ANOST de 10h à 12 h

puis réunion

inter-ateliers (entre animateurs)

de 14h à 17 h.

Extrait de la traduction de l'Evangile selon Saint Mathieu par Mignard (1884)

1. Depô lai nativita de Jésus, ai Betléam ville de Juda, do le tam du roi Hérode, dé maige vinre de l'Orian ai Jérusalem.
2. Ai se mire ai charchai lai vou ai trôverein le roi dé Jui qu'étoo ein tô nôvèa pôpon. Or çai, disein-t-ai, j'ai von éporsu pa l'ai vareire vé le quarre vou le gran solô se leuve l'étoile s'épaumi, et je son venun po l'adorai.
3. Je velai que le roi Hérode, aidon qu'el u su l'aifaire, an fu têt étodi, et tôte lai ville de Jérusalem an u du quezan aivô lu.
4. Et ayan conai lô lé fin premei dé prête et ceû qui saivein lire et écrire po récodai lé pôvre Jan, ai s'anqui de lor vou seroo le maillô du petignô Jésus.
5. Ai disire que c'étoo dan Betléam de lai tribu de Juda queuman que l'aivô su ai dire le profète.
6. Et toi Betléam, disô-t-i, tarre de Juda, tu n'é pa la darreire d'antre lé premeire ville de Juda, pusque c'aa de toi que sotiré le ché qui conduré mon peuple d'Israé.
7. Aidon Hérode ayan fai veni va lu lé maige san bru s'anqui de lor aivô un grau quezan du tain lai vou l'étoile aivô éplui.
8. Et lés anvian ai Betléam, ai lor disî : alé, charché fuamman de nôvelle de ché c't anfan ; et ossetô que vo l'airé trôvé, faite le me ai saivoi, aifin que j'ale aitô me moime po l'aidorai.
9. Ayan antandu cé pairôle du roi ai partissire, et an moime tam l'étoile quel avein vu éplui devé l'Orian, vredoo devan lor, jeuque étan errivée lai voa étoo le pôpon, ai s'éreti lai.
10. Aidon qu'el éporsure sai lemeire qui ne marchoo pu ai se régaudire tô de bon.
11. Et antran dan lai moison, ai trôvire le pôpon aivô Mairie sai meire, et se reviran aivô respai devé tarre, ai quemancire ai l'aidorai, et pô, ôvran lote pauteneire, ai lu ôfrîre an présan eine pognie d'or, de l'ançan et de lai myère.
12. Et ayan reçu pandan qu'ai drômein ein évartissement du cîer qu'ai n'alisé pa devé Hérod, ai rêvirire ché lor an changean l'ôte chemi.
13. Aipré qu'ai s'an fure alé, ein ainge du cîer chezi devan José pandan qu'el étoo andrômi : su, fi-tai, alé prarre l'anfan et sai meire, alé vo bôte ai l'essôte devé l'Egipte, et sein coi jeuqu'ai ce qu'i vo évartisse d'an reveni; car Hérode rogeré tô po tô po trôvai l'anfan et le faire meuri.
14. José étan soti de son lei s'an ali prarre l'anfan, et sai meire d'aivô lu pandan lai neu et se recogni an Egipte.
15. Voû ai fi sai demôrance jeuqu'ai lai parfin d'Hérode, afin que cetei pairôle que le Seigneu aivô di an palan pa le profète s'acomplissi : I ai reconai mon fi de l'Egipte.
16. Aidon Hérode voyan que lé maige s'étein môqué de lu, fi gran raige, et il anvî dé soudar po cōpai le garguillô dan tô lé paï d'ailantor és anfan qu'aivein deu z'an et moïn, d'aipré le tam qu'ai s'etoo fai contai fuamman pa lé maige.
17. Aidon s'acomplissi ce qu'aivô di le profète Jérémie :
18. Ein gran bru at éclairé dan Rama : quei pidié ; ai se plaindon et ai récrion tô po tô maalin maulô : Rachel fezan vouaih ! d'aivoi padu sés anfan, et ne velan poin se couzé porce qu'ai ne son pu.
19. Hérode ayan moru, José éporsu ein ainge du Seigneu pandan qu'ai drômoo.
20. Su, que fi l'ainge, ai vo fau prarre le pôpon et sai meire, et retonai devé le paï d'Israé; car cetei lai qui se demenein po trôvai l'anfan afin de li faire padre lai vie on trôvé lote fin.
21. José élan soti de son lei, pri l'anfan et sa meire et chemini po reveni dan le paï d'Israé.
22. Ma ayan u van qu'Archélaû étoo roi ché lé Jui an lai plaice d'Hérode son peire, ai fu ambrunché de s'y recore, et ayan u ein évartissement du cîer pandan qu'ai drômoo, ai se recogni an Galilé.
23. Et vin prarre son leû dan ène ville qui aivoo nom Nazaré: afin que c'te pairôle du profète s'acomplissi : on li bailleré le nom de Nazaré.



Nativité (Stalles de l'église de Bar-le-Régulier / XI^e siècle)

15 décembre 2012 ! Cathédrale St Lazare d'Autun

Concert « Noël en langues de Bougogne »

Un projet de Langues de Bourgogne et de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne avec l'appui de nombreux partenaires. Détails et précision courant 2012.



Le Noël ci-dessous est tiré du livre de Joseph Maublanc « Dances, Chansons et Poésies Bressanes » (Ed. Groupe Régionaliste Bressan 1936). Cet ouvrage est particulièrement intéressant d'une part parce qu'il rassemble un nombre important de textes (avec musiques) et d'autre part parce qu'il concerne une zone de contact entre le bourguignon-morvandiau et le francoprovençal. Je ne dispose que de quelques semaines pour le compluser et je tente d'en faire une copie pour la mpo.

Noël Bressan (attribué à Brussard de Montigny-1638-1702)

Lent

Ves la fin de chaî-que an-née, Quand nos re-veint la No-é, Chaî-con, mé-prijant le froid, S'en va
lan-ci das la nuit. Po fé-ter le No-veau-Né, A la Mes-se de Min-nait. En lon-geant nou-tés chair-
ri-res, Che-va-lant les é-chel-li-res, De na ro-ta, j'air-re-vins, Pau-to de l'En-fant, je
sins' A-donc, "No-é", je chan-tins : No-é! No-é! No-é! No-é!

NOE BRESSAN

Ves la fin de chaïque an-née,
Quand nos reveint la Noé,
Chaïcon, méprijant le froid,
S'en va, lanci das la nuit,
Po féter le Noveau-Né,
A la « Messe de Min-nait ».
En longeant noutés chairrires,
Chevalant les échellires,
De na rota, j'airrevins,
P'auto de l' « Enfant », je sins !
Adonc, « Noé », je chantins :
« Noé ! Noé ! Noé ! Noé ! ».

En chemin, taint qu'à Saigy,
Es vieux Maiges, j'ains songi :
Ei faut, c'ment ieux, s'incliner,
Près du fameux Noveau-Né,
Se câler su les geoneix,
A bais, taint qu'à la main-nait !
Les enfants li redirant
Na prière, doucement;
Noutés hommes mûnerant
On groûs air, entre lieus dents;
Pus, les fonnes chanterant :
« Noé ! Noé ! Noé ! Noé ! ».

NOEL BRESSAN

(Traduction littéraire)

Vers la fin de chaque année,
Quand nous revient la Noël,
Chacun, méprisant le froid,
S'en va, lancé dans la nuit,
Pour fêter le Nouveau-Né,
A la « Messe de Minuit ».
En longeant nos charrières,
Chevalant les clôtures en échelle,
En troupe, rassemblés, nous arrivons !
Puis, autour de l'Enfant, nous sommes !
Alors, « Noël » ! nous chantons :
« Noël ! Noël ! Noël ! Noël ! »

En chemin, jusqu'à Sagy,
Aux vieux Mages, nous avons songé :
Il faut, comme eux, s'incliner,
Près du fameux Nouveau-Né,
Se jeter sur les genoux,
A bas, jusqu'à minuit !
Les enfants lui rediront
Une prière, doucement;
Nos hommes marmonneront
Un chant grave entre leurs dents;
Puis, les femmes chanteront :
« Noël ! Noël ! Noël ! Noël ! »



Noei d'héiar

Hé, mon Dieu ! quei tam mau-laidroi

Bernard de la Monnoye

Arrangement: Barbara Trojani

Noire = 115

mf

Soprano

Hai, mon Dei quei tam mau-lai - droi Que de noge es é - toi Quan vo no vé-né voi

mf

Alto

Hai, mon Dei mau-lai - droi no-ge es é toi, Quan vo no vé-né voi

mf

Ténor

Hai, mon Dei mau-lai - droi no-ge es é - toi, Quan vo no vé-né voi Hai, mon

mf

Basse

Hai, mon Dei mau-lai - droi Quan vo no vé né voi. Hai, mon

5

p

S

Tam mau lai droi, que de noge es é toi Quan vo vé né voi

p

A

tam, mau lai droi, que de noge es é toi Quan vo o no vé né voi

p

T

Dei quei tam mau-lai - droi, Que de noge es é - toi Quan vo no vé - né voi Le man -

p

B

Dei Que de noge quan vo no vé - né voi Le man -

9

p

S

de char hu - ma ne don vo vos cou-ou - var

mp

A

De char hu - ma ne, Don vo vos é - té cou - var

subito p

T

tea de char hu ma - ne don vo vos cou-ou - var N'é que

mf

B

tea de char hu - ma - a - ne don vo vos é - té cou-var cou-ou - va - ar



Noël d'aujd'heu

Les « Raibâcheries du Bôchot » font des merveilles dans l'Auxois ! Pour preuve cette petite présentation de notre Président. Au fait, si vous avez envie de leur rendre visite, histoire d'en prendre de la graine, vous serez bien accueillis. N'hésitez pas à contacter Jean-Luc ou Gilles.

Raibâcheries du Bocho

« Les Raibâcheries du Bocho » : un atelier de patois, itinérant en Auxois.

Arconcey, Meilly, Beurey, Civry...bientôt Marcilly, ce sont les villages du canton de Pouilly qui, depuis une année, accueillent les ateliers de patois proposés par la Maison du Patrimoine Oral ; pour de nombreux habitants de nos villages, 60 à 80 personnes chaque soirée, c'est devenu un rendez-vous mensuel incontournable

et si agréable !

On chante, on lit des poésies, on se raconte des histoires, on fait même de la grammaire...et si on conjugait, ensemble, le présent du verbe avoir... Essayez-voir : « i seu, t'os, â l'ost, i sons, vôs êtes, â sont »... bien sûr, c'est notre patois qui est roi ! Et, vous voyez ce n'est pas si difficile, quand on s'y met tous ensemble !

Dans nos ateliers, chacun a droit à la parole ; chacun peut dire comment il cause dans son pays et il n'y aucune façon de causer patois qui serait mieux que celle des autres ; simplement, dans nos villages d'Auxois, mais aussi du Morvan et de bien d'autres régions, nous avons notre langue, avec, pour chaque village, nos petites différences de parler ; mais, justement, ce qui est extraordinaire, c'est toutes ces différences, si belles, si chantantes, comme une palette de couleurs !... Et, ça n'empêche pas de se comprendre sur tout l'Auxois...et même avec les morvandiaux !

Quelques précisions d'organisation : Les « raibâcheries » se tiennent le 2^{ème} mercredi de chaque mois, de « 8 heures à 9 heures et demie, du soir » (de 20h à 21h30, comme on dit en français !), chaque fois dans un pays différent qui s'est porté candidat, auprès de la Maison du Patrimoine Oral.

Pour accueillir « eune raibâcherie » dans son village, il y a deux conditions : une association du pays qui s'occupe de l'organisation sur place (on n'est jamais déçu !) et l'accord du maire de la commune...et, c'est encore mieux quand le maire et ses conseillers, participent à l'atelier !

Les ateliers sont animés par Gilles Barot et Jean-Luc Debar, qui appartiennent à l'association « Langues de Bourgogne », et qui sont, tous les deux, des gars de nos pays d'Auxois !

Tout le monde peut participer aux ateliers, celles et ceux qui ont envie de causer ou d'entendre causer patois, celles et ceux qui ne causent pas, et même ceux qui disent ne rien comprendre mais qui, sont, quand même, curieux d'entendre cette langue qui a si bien accompagné les travaux, les fêtes, les tous les jours et les dimanches, les joies et les peines...de tant de générations de nos pays ; et... il y a encore celles et ceux, dans nos pays, qui parlent, tous les jours, notre langue, avec leur conjoint, leur frère, leurs parents, leur voisin...eh oui, ils sont encore 7 ou 8, par pays qui, tous les jours, causent patois !...plus tous ceux et celles qui sont prêts à le causer quand on leur en donne l'occasion ! Alors, ça vaut le coup de les entendre ! C'est ce que nous faisons, simplement, chaque mois, dans nos ateliers de « raibâcheries ».

Ce qui est sûr, c'est qu'on y prend plaisir, à s'écouter parler, lire, chanter... les plus jeunes à découvrir, les plus anciens à faire partager, une manière de parler, de s'exprimer librement, dans sa langue, qui est aussi toute une manière de vivre, une culture populaire ; c'est de « l'intergénérationnel », de « l'interculturel », bref, du « vivre ensemble », comme disent nos savants !

Quelques mots sur la « Maison du Patrimoine Oral » et l'association « Langues de Bourgogne » :

La Maison du Patrimoine Oral, (MPO) est un centre régional de ressources qui s'intéresse à toutes les formes d'expression culturelle du patrimoine Bourguignon : les chants, les musiques, les danses, les contes, les savoirs faire professionnels, les fêtes, **les langues**...la maison regroupe toute sorte de spécialistes, d'artistes, d'écrivains, des professionnels et des amateurs, des groupes, des associations...des « mantous », des savants, et des « que ne crouyant ren saivouère », des « qu'on envie de voir, de faire » !...La Maison est située à ANOST (71) en plein Morvan...(ce n'est pas bien loin de chez nous !) ; on peut s'adresser à la MPO, pour demander un renseignement, un coup de main, une intervention, une formation...Dans la Maison, on peut visiter une salle d'exposition où l'on entend des chants, des histoires...en patois ; on peut y visionner des films sur les danses, les bistrotts, les veillées...On y trouve aussi une bibliothèque spécialisée dans les langues de Bourgogne. Pour une partie de son fonctionnement, la MPO est soutenue par La Région Bourgogne, par le Ministère de la Culture, le Conseil Général de Saône et Loire, le Parc Régional du Morvan (la MPO est une des maisons à thème de l'écomusée du Morvan), la Communauté de Commune de l'Autunois, la ville d'Anost...et d'autres partenaires en fonction des projets...ça fait du monde mais pas beaucoup de sous, pas assez en tout cas, pour tout ce qu'il y aurait à faire !...mais, ça va venir ! Vous pouvez aller voir, même à distance : www.mpo-bourgogne.org.

L'association « Langues de Bourgognes », qui est une des composantes de la MPO, réunit tous ceux et celles qui veulent parler, lire, écrire, étudier, apprécier, faire vivre...les langues de Bourgognes, nos manières de parler, nos patois ; l'association édite une petite revue saisonnière « Traivarses », organise des rencontres pour celles et ceux qui animent des ateliers de patois tout le travers de la Bourgogne, participe à des recherches sur les langues, rassemble des ouvrages de poésie et de littérature écrits en patois...on peut adhérer à l'association : la cotisation est de 10 euros. Le siège de « Langues de Bourgogne » est à la MPO, 71500 ANOST.

...au playi de vôs vouère es raibâcheries en Aussouès et peu ai nôte Mayon du Morvan et d'lai Bôrgogne !

Jean-Luc DEBARD Président de la Maison du Patrimoine Oral Vice-président de Langues de Bourgogne 6 décembre 2011



Réunion du Bureau de Langues de Bourgogne – mardi 15 novembre 2011

La réunion s'est tenue chez J-L Debard, à Dijon.

Membres présents : G. Barot, J-L Debard, C.Daroux, G. Labois, P. Léger

Excusés : J. Démolis, Chr. Lagrange, R.Perruchot, J-C Rouard.

Ordre du jour :

1. Noël bourgeois
2. Priorités à définir.
3. Participation à DPLO

1. Projets « Noël bourgeois »

L'état du projet a été présenté par G. Labois et P. Léger, notamment en ce qui concerne l'avancement des arrangements, la sélection des chorales, le choix définitif des Noël et le type d'édition.

1. a. Arrangements.

Ils sont en bonne voie, et doivent être terminés en décembre 2011. Sont impliqués : G. Leclerc, C. Faure, B. Trojani et G. Labois.

P. Léger propose d'ajouter deux versions traditionnelles (et non chorale) d'un Noël : un Noël de l'Auxois (version arrangée par M. Raillard) et « L' Guignolot d'Saint Lazot » (version interprétée par Jean Léger-Jean-Luc Debard et Caroline Daroux). Le coût des arrangements est en principe pris en charge par le LAB (Liaison Arts Bourgogne) et le travail-design d'édition.

1. b. Edition.

Reste à définir le type d'édition souhaitée : un fascicule / un cahier-répertoire/ un CD avec livret et partition / un CD avec livret et partitions en option. Langues de Bourgogne se charge du travail sur le livret. G. Taverdet, Françoise Dumas, Roger Dron et Jean-Claude Rouard seront sollicités pour la graphie. P. Léger regrette l'absence de versions franco-provençales, malgré les demandes faites aux personnes compétentes.

1. c. Chorales impliquées.

5 à 6 chorales sont impliquées, mais la liste précise, avec les contacts, doit être établie. En principe : Musiques Plurielles (Chalon-sur-Saône), la Maîtrise de la Cathédrale d'Autun... Le recrutement n'a pas été suffisamment transparent : il a été réalisé par le LAB à partir d'une pré-sélection, sur des critères qui n'ont pas été clairement communiqués, ce qui a été source de mécontentement. J-L Debard insiste pour qu'un effort de communication soit fait en direction des chorales qui n'ont pas été retenues dans le projet. Les Noël ont en revanche été répartis en fonction du format des chœurs et des difficultés techniques. Arslys souhaite s'impliquer : sa participation a fait débat (J-L Debard / G.Labois). J-L Debard y voit un intérêt « politique », et les risques de voir le projet modifié ou déséquilibré par la présence d'un tel chœur sont réduits tant que sa forme artistique reste entre les mains de Langues de Bourgogne.

1. d. Travail sur la langue avec les chœurs.

Ce travail revient à Langues de Bourgogne, dès janvier 2012.

P. Léger propose de prendre en charge le travail avec les chorales de Saône-et-Loire ; le travail avec celles de la Nièvre revient à R. Dron ; la liaison avec les chorales de Côte-d'Or revient à G. Barot et J-L Debard.

1. e.Aboutissement du projet.

Prévoir 2 jours d'enregistrement à la Cité de la Voix, à Vézelay. Il ne faut donc pas perdre de temps...Il doit avoir lieu de mai à juillet, en fonction de la disponibilité des chœurs, qu'il faudra soigneusement vérifier.Le concert final aura lieu le 15 décembre 2012 à la Cathédrale d'Autun. P.Léger propose d'inclure - spécifiquement pour ce concert – 2 contes (Les Bœufs de Noël – La Pierre qui Vire) et des morceaux instrumentaux (vielle + cornemuse).

1. f. Budget.

LdB dispose actuellement de 6000 euros. Prévoir 500 euros pour le chauffage de la cathédrale.

RESTE A FAIRE.

- Etablir la liste des chorales et de leur contact.
- Prévoir des RDV entre les Référents Langue et les chorales.
- Prévoir/dater les principales échéances : fin des arrangements – travail des chorales – enregistrements ...
- Définir la place attribuée à ARSYS
- Prévoir un budget précis
- Réfléchir au travail sur le livret.

2. Quelles priorités définir ?

P. Léger a évoqué l'immensité des tâches à venir. C. Daroux a demandé quel place LdB réservait finalement à la mise en valeur du fond Taverdet, qui nécessite de renforcer les liens avec l'Université. Penser à relancer Ph. Monneret (doyen) et Th. Verjans (linguiste).

2. a. Appel à projet du Ministère de la Culture.

C. Daroux et G. Labois ont présenté un appel à projet du Ministère de la Culture qui a retenu toute notre attention. Il implique un partenariat entre au moins 2 des 3 partenaires suivants : Université ou Collectivité et Association. Il s'articule autour des thèmes suivants : collecte et valorisation des fonds – territorialisation – acteurs du patrimoine – langues et traduction. Le projet prévoit, sur 18 mois, 5 à 20 000 euros de financement (soit 50% du budget global du projet : un complément doit être apporté par les différents partenaires).

Il faut un engagement écrit de chaque partenaire. Candidature à soumettre fin décembre.

Projet retenu : constitution d'un fonds spécialisé sur les langues de Bourgogne, associant LdB et le réseau de bibliothèques de la Communauté de Communes de l'Autunois (contacter Mme Viviane Catane).

J-L Debard propose que la MPO finance la réponse à projet (C. Daroux et G. Labois s'en chargent) et porte le projet.

2. b. Ateliers de patois et d'écriture.

J-L Debard propose de renforcer le réseau de praticiens-locuteurs et écrivains en langues de Bourgogne, et de mutualiser, de renforcer les pratiques pédagogiques autour de la revitalisation de ces langues. Il propose de créer une dynamique régionale cohérente autour des pratiques de la langue. 2 à 3 réunions des animateurs ou référents travaillant sur les langues sont à programmer (février – mai – septembre). Ces ateliers de formation à l'écriture – de pédagogie de l'écriture - pourraient être mis en place chaque trimestre : chacun présente son atelier et propose sa méthode, ses consignes aux autres animateurs qui jouent le jeu de ces ateliers.

Il s'agit surtout de recenser les ateliers de patois à l'échelle de la région, de recenser les écrivains qui ont une pratique individuelle ou collective (en atelier) et ceux qui expérimentent des pistes pédagogiques autour de la transmission de la langue. Il est nécessaire de se rencontrer et d'échanger autour des méthodes utilisées pour établir un corpus pédagogique commun. Il faudrait disposer d'un diagnostic exhaustif d'ici septembre 2012.

Besoins. Evaluer la vitalité des langues de Bourgogne – nécessité d'un inventaire précis et exhaustif.

La sauvegarde et la dynamique future de ces langues nécessite la nomination d'un chargé de mission et d'animation permanent (G. Barot, par exemple, avec une décharge partielle de l'Education Nationale). Cela existe dans d'autres régions, pourtant moins dynamiques, comme en Picardie.

J-L Debard propose

donc que :

- Langues de Bourgogne commande à la MPO une étude recensant la vitalité des pratiques des langues de Bourgogne pour impliquer davantage les différentes institutions politiques.

- à partir de 2013, et pendant 3 ans, un chargé de mission et d'animation, permanent, puisse être nommé.

Proposition à soumettre au prochain CA.

Dates à retenir :

Conseil d'Administration de LDB : 22 février à 20 h à AUTUN. (réserver une salle)

Assemblée Générale de Langues de Bourgogne le 14 avril 2012, à ANOST de 10h à 12 h puis rencontre inter-ateliers (entre animateurs) de 14h à 17 h.

.

3. Participation à DPLO.

P. Léger a expliqué de manière très convaincante la nécessité d'une délégation plus large de LdB à DPLO pour renforcer la solidarité entre régions, et l'élargir à des régions moins présentes.

(Franche-Comté, etc.). Une prochaine rencontre aura lieu en Bretagne vers le 11 novembre 2012.

Le Secrétaire, Gilles Barot

LÉ BIAN

CHANSON PATRIOTIQUE

Sur l'ar : les Gueux, les Gueux (de Bré-ranger)

Lé bian, lé bian
Son dé bon enfan
Vive lé bian ! (bis)

Teu cé bian que l'on crétique
Son bé moillou que l'on di;
J'an gaderon dé relique,
Si ai von vite an pairaidi.
Lé bian, lé bian, etc.

Po no gouvernai, el émeune
Ein prince qu'à curassié ;
Allon, que lé quièche seune
An l'honneu de ce gairiè.
Lé bian, lé bian, etc.

El à béâ queman ein ange;
Si el at ein pecheu billa,
El ai le bonheu an revange
D'eitre rouge et d'eitre gra.
Lé bian, lé bian, etc.

Teu queman ceu de sai raice,
Ai guairi san pare ein sou,
Ran qu'an an teuchan lai piaice,
Le peut mau de Sain-Marcou.
Lé bian, lé bian, etc.

Aussitôt son airivée
Oh ! quei gram bonheu po no !
I von raivoi lé corvée :
J'airon gangné le grô lo.
Lé bian, lé bian, etc.

I seron si ben ansanne
Aivu le seigneur du leù,
Qu'ai posséderé no fanne,
Brâman, lai premeire neù.
Lé bian, lé bian, etc.

Ai moin d'eitre dé Gribouille,
Quan not seigneur dormiré,
I chaisseron lé renouille
Que peurein le révaillé.
Lé bian, lé bian, etc.

Si lai poiche, si lai chaisse
No réjouissein queique foi,
Ai baillein de lai paresse,
On nos euteré cé droi.
Lé bian, lé bian, etc.

Lé bon curé que nos ainme
Von vite, po no sauvai,
Rétabli gaiman lé dinme ;
Çà vraiman treu de bontai.
Lé bian, lé bian, etc.

Velai lé moindre largesse
Que le billa no feré,
Quant an France son ailtesse
Tranquilleman raigneré.
Lé bian, lé bian, etc.

Por ein prince de lai sote
Qu'a ce qui Devon soitai ?
Que du ciel ai voi lé pote
Aivan de no gouvernai.
Lé bian, lé bian, etc.

Dodo
Cabaretié dan le canton de Genlei.
Extrait du Peuple du 31 juillet 1850

*Tiré du livre « Pièces en patois bourguignon »
par Sidman (1880)*

En juillet 1850 Louis Napoléon Bonaparte, qui ne fera son coup d'Etat qu'en 1851, est encore Président de la République mais il vient juste de faire voter en juin une Loi restreignant la liberté de la presse. On appréciera donc d'autant mieux la subtilité du texte qui, tout en donnant l'impression de faire l'apologie du pouvoir, est en fait très critique. Le mot « billa » me semble signifier « boiteux » mais j'ai un doute ?

Ai vos lai pleume

Roger DRON
43 rue de l'Espérance
92140 CLAMART
Tél 01 46 32 65 00



Clamart, le 5 Décembre 2011

Monsieur Pierre LEGER
14 Rue Jacob
71240 VARENNES -LE- GRAND

L'aivis du Roger...

Mon cher Pierre,

Tu trouveras ci-joint ma seconde contribution au projet Noël bourgeois 2012.

Je vais la commenter dans ce qui suit, en suggérant quelques solutions aux problèmes que tu as posés dans ta note du 17 novembre.

Choix des morceaux : Je conviens bien volontiers que le choix n'est pas évident et me range à celui qui a été fait, car la qualité y est, avec la large place faite à Bernard de La Monnoye et à Aimé Piron. Qu'il me soit toutefois permis de rappeler que la Bourgogne dépasse les limites de la Côte d'Or et que le Morvan y a sa place. Je déplore que ne figure pas sur la liste "Le Râvouillon" de François-Marie Buteau, premier maire républicain de Château-Chinon et chargé de mission par la Convention, Noël écrit en beau patois du Haut-Morvan. Il me paraîtrait judicieux de le proposer avec insistance aux autres chœurs intéressés que tu indiques et plus particulièrement à ceux de la Nièvre, qui fait figure de parente pauvre. Il serait bien dommage aussi qu'on passe à côté du délicieux Noël XXV d'Aimé Piron, en latino-dijonnais. Il se cale bien sur l'air de "J'irai revoir ma Normandie", *aivo ceute mélodie, vou bé ène autre*. On trouvera bien des volontaires, en Saône-et-Loire par exemple.

Contenu du fascicule : Pourquoi passer, en le supposant résolu, à côté du problème fondamental de la langue écrite. Voici une occasion, qui ne se représentera pas de sitôt, de donner au public un ensemble de textes rendus intelligibles par un travail de réflexion collective. Il me semble donc indispensable de s'interdire la facilité de la traduction et de se fixer au contraire l'objectif de la lisibilité. Nos chefs de chœurs et choristes vont constituer des cobayes de choix puisque, sauf exception, ils ne parlent pas nos patois. Il est temps de jeter aux orties l'épouvantail défraîchi de la "graphie" et d'aborder cette question de façon rationnelle. On peut très bien travailler "ensemble" sans le faire au sein de réunions, difficiles à organiser et propices aux réactions épidémiques. La matière peut s'échanger par courrier, ce qui améliore l'argumentation. La pire des solutions serait de fractionner le travail, car ce serait renoncer à l'idée d'unité. Encore faut-il partir de quelque chose. Ayant déjà longuement réfléchi à la mise en forme de ces textes, je mets ma dernière version à la disposition des collègues que tu proposes (en y ajoutant Norbert Guinot), non comme aboutissement mais comme base de travail.

Le titre : Je me méfie du recours à la démocratie pour résoudre les problèmes difficiles. Certaines le proposent pour le rétablissement de la peine de mort ou l'abandon du nucléaire. Le principe d'Archimède ne se met pas aux voix. La traduction de "Noëls Bourguignons" est une affaire à discuter entre spécialistes sur la base de données précises et non l'objet d'une primaire. Cela étant dit, voici ma position, que je soumets à la discussion, prêt à la réviser si on y oppose des arguments plus solides :

Il me semble que ce serait faire injure à La Monnoye que d'écarter d'un revers de main le titre de son œuvre majeure "LE NOELI BORGUIGNON", quand nous cherchons la traduction de "Noëls bourguignons". Mais il n'est pas interdit d'y mettre un peu de grammaire : Si La Monnoye l'avait écrit en minuscules, il aurait mis un accent (sans doute l'accent aigu) sur le E du mot LE pour qu'il soit prononcé comme article défini pluriel. Donc l'orthographe logique est LES. Sur la lancée, affectons la marque du pluriel au nom et à son épithète soit "LES NOELIS BORGUIGNONS".

Les orthographes *noeli* et *borguignon* de La Monnoye ne doivent rien à sa fantaisie mais à la cohérence de son système. Il s'agit de la codification de deux transpositions régulières : Le groupe français *-el* se toujours transpose en *-ei* : sei, tei, quei, queique (transposition T2) La diphtongue *ei* marquait sans doute une légère mouillure du son [é] : sei prononcé [séille]. Le groupe *ou* se transpose en *o* fermé : co, cop, nos, jor, sovent, aimor (transposition T16). (Les numéros de transpositions T2 et T16 sont reprises du tableau figurant en annexe de ma transcription de La Monnoye de 2007).

J'ai proposé d'aller un peu plus loin par l'emploi des signes diacritiques suivants : Le tréma pour le mot *noëli*, non pas pour indiquer que le *o* qui précède doit, comme en français, être prononcé séparément, ce qui n'est pas le cas en morvandiau ni sans doute en bourguignon, mais pour évoquer le mot français en lecture globale. L'accent aigu sur le *o* qui transpose le *ou* français pour marquer sa prononciation en *o* fermé. On aboutit donc ainsi en majuscules à "LES NOËLIS BÓRGUIGNONS" et en minuscules "Les Noëlis bórguignons". Mais je serais pleinement satisfait si l'on en reste à "LES NOELIS BORGUIGNONS".

En te souhaitant bonne lecture, je t'adresse mon très cordial salut bourguignon-morvandiau.

Roger DRON

Moun aivis...

L'aivis d'mai
mémère
Glaudine

T'ai râyon peus i ai point tord !
Biche mon darré i serons d'aic-

L'aivis d'lai Françoisèse...

Piarre,

J'ai bien reçu [...] les Noël sélectionnés. [...]

Je connais bien les Noël de La Monnoye d'après l'édition Fertault. Certes le souci de graphie ne passant pas par la transcription phonétique est parfaitement légitime vis-à-vis du public, visuellement plus esthétique et d'appréhension plus immédiate. Mais comme vous revendiquez la mise en valeur du patrimoine oral, c'est trahir cette mission en voulant, comme Roger Dron, conserver à tout prix dans la graphie patoise les indices étymologiques et grammaticaux du français officiel, indices qui sont eux-mêmes uniquement écrits. C'est avouer implicitement que vous ne reconnaissez pas l'autonomie du patois et que vous ne le pensez qu'en le comparant aux règles du français. Il ne faut transcrire que ce qui est réellement prononcé.

Prenons quelques exemples dans le Noël *Hai, mon Dei*. Transcrire *lai soif* pour *lai soi* c'est laisser supposer à tort que *f* se prononce, ajouter un *t* à *cheti* au masculin, c'est ne plus pouvoir le distinguer de la prononciation féminine. Proposer *nennin* pour *nainin*, c'est copier la graphie française... qui n'est plus elle-même conforme à la prononciation dénasalisée *nèni*. Garder la graphie *paon* du français est une référence purement étymologique que les linguistes cherchent eux-mêmes à simplifier pour le français. Proposer *oublier* pour *ôbliai*, c'est gommer complètement la prononciation patoise, c'est méconnaître l'opposition classique des infinitifs patois : terminaison ouverte du type *ôbliai*, *cheulai*... et terminaison fermée du type *rôgé*, *gaugé*...

On y repense encore. Je ne veux surtout pas blesser Roger Dron qui est quelqu'un de respectable et de convaincu, mais ses solutions ne vont pas toujours dans le sens de la simplification. Il faut penser le patois en lui-même et non par rapport à un modèle français.

Françoise Dumas

Ai ch'thure tot vai bai...

Bsr Pierre,

Merci pour les infos. Après une longue "absence" pour raisons de santé, je suis de retour...

Ai çh't hure tot vai bai et ài baitôt por r'beuiller las çarvéles...

Guillaume BLANDIN

L'aivis du Jean-Emile...

Bonsoièrre Piarre.

Pour moé ce s'rôt " noués borgueignons."

qu"ment qu'c'e s'fait qu'on nò propose point de con-

ter ou d'chanter en patois

qui qu'sôt qu'coummande et peu qu'décide de tò
celai. Ai Bentout.

Jean-Emile LEPAGE

L'avis ci-contre n'engage que ma regrettée grand-mère mais je persiste à penser, qu'en matière de graphie, on ne peut avancer

que par le dialogue, les échanges et la réflexion. En tous cas comme Président de « Langues de Bourgogne » je ne prendrai pas de décision d'autorité en la matière. François et Roger ont des postures solidement argumentées. Alors n'hésitez pas à donner votre avis. Il ne s'agit pas d'avoir ou non raison mais de trouver des chemins raisonnables ensemble.

Le Piarre



Copeures de jornaux



Le Bureau de
« **Langues de Bourgogne** »,

placé sous la présidence
d'honneur
du Professeur

Gérard TAVERDET,
est ainsi constitué :

Président : Pierre LEGER
(Morvan) /Vice –
présidente : Chantale
GAUTHIER (Bresse) /Vice
-présidente : Jeanne
WAFLARD (Morvan) /Vice
-président : Jean-Luc DE-
BARD (Auxois) /
Secrétaire : Gilles BAROT
(Auxois) /Secrétaire ad-
joint : Jean-Claude
ROUARD (Morvan) / Tré-
sorier : Christian LA-
GRANGE (Bresse) /
Trésorière adjointe : Ré-
gine PERRUCHOT
(Morvan)

Le Conseil d'Administra-
tion de 21 membres est
représentatif des multiples
actions culturelles menées
en faveur de notre patri-
moine linguistique sur
l'ensemble des 4 départe-
ments bourguignons.

LE JOURNAL DE SAONE ET LOIRE



À lire chaque dimanche dans
l'édition bressane

L'patois,
y'est p'tét'pas fini

[...]Ah bin créyez-me si vous
vouyez : ces deux pchos

qu'ant 8 apeu 13 ans, not'patois y les inté-
resse.

Quand é l'ant savu qu'éto moué la Claudine,
é l'ant vouyu que j'lu z'y cause en patois
peu que j'lu z'yessplique les mots.

Quouess'qu'est un cucho, éne boque, éne
bourotte, du troquis... ou bin c'man s'qu'ant
dit qu'an est malade ou bin qu'y fait du sou-
lé. Y'a deuré c'man s'qui éne bonne partie
d'la né. Apeu chaque cô que j'lu z'y djo un
mot ou bin éne pchote phrase de patois, é
ryint, é ryint, y fyio piaizi à voir.[...]

Y'est la Claudine qui vous z'y dit dans
l'jornal du 25/09/2011

LE MORVANDIAU DE PARIS

Faut qui t'raconte eine affaire, qu'au
airrivée au grand Jeannet des Plaitis que tu
counnais bin.

Le mouais darné ai l'ai perdu son
chien, son Médor, qu'ai l'aimait tant.
Çu que gardait les borbis mieux qu'eine
parsounne.

Ai sait pas chai s'aue égairé, ma chai
l'étonne, car ai bougeait d'jère de lai
cour de la ferme, ai pense putôt qu'on y'ai
voulé.

Pas b'soin te dire qu'ai l'ai sarcé zor
et neut un pso partout. Ai l'aue même été
l'ai s'maine darnière ai lai S.P.A. p'aue
signaler.

Tu sais pas c'qu'elle y'ai demandé en
première lai fonne qu'était daré son bureau ?

- Et le chien, il est tatoué ?

Tu parles d'eine quèstion, on n'ai pas
idée !

- Bin sûr qu'ai l'aue ai moué, qu'ai l'ai
répondu l'Jeannet.

Çai fait maint'nant pus d'un mouais, ai
l'ai tauzo pas airtroué.

P. LOU NATAL.

Chaque mois dans « *Le Morvandiau de Paris* »
(25, rue St Maur 75011 Paris)
retrouvez les histoires de P. Lou Natal

Adhérer et soutenir « *Langues de Bourgogne* » c'est défendre et valoriser un
patrimoine régional précieux et chaleureux : le patrimoine des mots !

2012 ost airrivé
à « *Langues de Bourgogne* »
v'ai l'moument d'cotiser



Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

adhère à l'association « **Langues de Bourgogne** »
et verse la cotisation de 10 €

Fait le2012

à

Signature :

Les chèques à l'ordre de « *Langues de Bourgogne* » peuvent être adressés

soit à « **Langues de Bourgogne** » mpo La Cure 71550 Anost

soit directement au Trésorier :

Christian LAGRANGE Chemin de l'Oasis 71240 Varennes-le-Grand

BERNANCIO !

Bernancio!
JHORNÂU EN PARLANJHE DE LA RÉJÛN POETOU-CHÉRENTES-VENDAÏE

LÉS FABLES A MARCEL DOUILLARD

A l'autonne de 2010, ci
éto cas d'aus fables a
Arsène Garnée
d'Esnaie (Bernancio 101).
Nous v'la rendus à Chaland
avec les fables a Marcel
Douillard. Les fables de La
Fontaine, chacun les arienhe,
les arienhe a sa façon, é le
manquant pa les fables de
fables den route parlanhe,
en Poitou-Charentes-Vendée.
A la veille de Chaland dau 5
de novembre (20 eures 30,
salle de La Terrière), o se dirat
d'aus fables a Garnée, Charée,
Douillard... dau Bocajhe, dau
Marée.

réhiment, le secrétaire de la
maierie de Chaland de 1923
à 1963. Den chèle fonction,
l'at rendu service a béd'aus
mundes : é l'at pogu voir béd'
d'aus cas de la vie de sés
cunpatrones. O et in ga
qu'asémet béd'aus l'espéctacle.
Le cunpout d'aus « revues-
opérettes ». Le fest in bea
couille avec Raoul Breteau.
Arive la ghere de 1939. En
1940, l'at l'fate de jroule pr
lés prisounées. Mé les
Alemands velant poet d'aus
espéctacles coumiques.
Marcel se met d'un a dire au
sène d'aus fables en
marachin. Ine
réhiente, Simone
Dodeman (Simone
Artigue en 1952), fét
jroule sés élèves dau
couille, d'aus gas pi
d'aus folles den la
maeme classe raport
a la ghere. A l'eu fét
jroule ine nocé
marachine. O et de
cheu qu'o vat sortir la
grouaie folclorique
d'aus « Marais vendén
de Chaland » en

1943-1944. Marcel Douillard
en serat la prégent. Le ferat
tots les espéctacles come
disour d'histoires é de fables.
Simone é Marcel aviant fét
partie in moument de la
grouaie « Danseurs et
chanteurs du Marais
vendén » qu'aviant assoutré
en 1935 les escuteurs
bessuns Jean é Joël Martel. I
oné qu'oi é Marcel qui leu z-at
douné l'idée d'aus escutours
de fables come « Perrette é
le pot au lait » (écoule
publique de la rue d'aus
Sivetz page 2

Marcel naessit en 1898 d'in
père futalour. Le fest assé
d'étuderies pr faire, aprée le

Den chau limérot -
Le renart pi le cigogne...3
Le jhu pi le renart...4
Le lièvre é la tortue...4-5
Lés deus jhus...5
Le grole pi le renart, Le cigogne
é le foume...6
Le graille é le bé, Le lièvre é le gne...7
Le lièvre é la citroule...7
Lés bilettes molades de la pieste...8



N° 104 - novembre 2011 - 2 €

Bernancio ! limérot 104, p. 1

Ce journal, intégralement en poitevin, publie dans son
n° 104 un dossier consacré à un traducteur de fables
de La Fontaine. (Arantèle / J.L. BATIOU 1, impasse des
Papillons 85000 La Roche-sur-Yon)

Pôle môle

> La revue « **Vents du Morvan** » publiée dans son n° 41 « **Hivars** » de votre serviteur. Ce texte a été mis en musique et enregistré sur cassette en 1993 par le chanteur Gaspar Malter qui vient de nous quitter.

> L'association nationale « **Défense et Promotion des Langues d'Oïl** » a tenu son Assemblée Générale à **Tournai en Belgique les 12 et 13 novembre** prochains. Vous pouvez visiter le site de DPLO à cette adresse : <http://www.languesdoil.org/>

> Les éditions CPE lancent **une collection consacrée aux parents**.



L'esprit de cette collection semble un peu passéiste mais ne boudons pas notre plaisir. Si les patois se vendent c'est au moins le signe qu'ils intéressent. Aucun ouvrage n'est encore annoncé pour notre région. Pour en savoir plus consultez le site <http://www.cpe-editions.com/>

> Comme annoncé dans le précédent « Traivarses » Journal de Saône-et-Loire aimerait mettre en place **une chronique régulière en bourguignon-morvandiau** dans son édition d'Autun du samedi. Pas de nouvelle pour l'instant.

> Voici la jolie affiche du conteur **Patrick Guillot** qui se produisait récemment à Saqy (71).



Les paiges de « **Traïvarses** » sont brâment ovries ài tos les ceux que velont.
Peurnez pas poue d'envier vôs infos au Piarre Léger, 14 rue Jacob 71240
Varnes (Varennes-le-Grand) / pplc.leger@sfr.fr

> La soirée contes annoncée à **Sevrey** (71) le 2 décembre (Association « Cheval en main ») a été reportée au 7 février (salle municipale).

> Aibûyotte ! Le changement d'heure en picard !

Pour **ter**tous qui se posent à chaque fos **eul'**grinde question lorsqu'i vint
 l' temps **ed'**changi **d'**heure :

"Ein avinche ou bien ein arcule ?"

Té veux un truc pour t'in rappeler... Ravise bin.

En OCTOBRE: cha finit par RE donc on recule la t'chiote aiguille.

En **AVRIL**: ça qu'**minche** par **AV** donc on **avince** cette t'chiote aiguille.

Ta tout compris ? Ché bin... **hein !!!**

A noter que cette méthode fonctionne moins bien chez nous car on ne prononce pas toujours le r d'octobre

> le Journal de Saône-et-Loire du 5 décembre 2011 (Ed. de Monceau-les-Mines a publié un article intitulé « **Un parler qui ne manque pas** » r » signé J.-P. VALABREGUE

> La revue Culture et Recherche du Ministère de la Culture publie un numéro consacré à **la diversité linguistique** que vous pouvez télécharger en ligne :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

Politiques-ministerielles/Culture-et-recherche2/Revue-Culture-et-recherche

J'ai feuilleté ce document très intéressant.

On peut lire par exemple avec plaisir que :

« La pluralité des langues est de mieux en

mieux perçue comme une donnée essentielle à la compréhension du fait humain. »

On notera cependant que les articles rassemblés portent plus souvent sur la pluralité des autres que sur notre pluralité interne.

> Cette petite contradiction prend du relief avec le n° 394 de Géo qui publie une page sur **les langues en péril** en France. A signaler que le bourguignon y est classé comme langue « fortement en danger » ! *V'ast bin l'moyment de s'ecryraper !*



Ai lire... Ai lire...Ai lire...Ai lire...



En 1794 l'Abbé Grégoire publie son « *Rapport sur la nécessité de détruire les patois* ». L'Abbé Grégoire (1750-1831) est une belle figure humaniste. En conciliant sa foi chrétienne et ses convictions révolutionnaires il défendra les juifs, les noirs, les droits de l'homme et travaillera à l'abolition de l'esclavage. Toutes choses qui devraient engendrer notre sympathie. C'est pourtant le même homme qui travaillera à la disparition des particularismes locaux. En remettant les choses dans leur contexte et dans leur époque chacun conviendra qu'il fallait bien tisser les solidarités nationales et propager l'usage du français. Fallait-il pour autant gommer les différences ? L'existence même de « *Langue de Bourgogne* » montre d'ailleurs que, si l'unité nationale n'est plus du tout en cause, le projet de l'Abbé n'a, fort heureusement, pas encore abouti. Il avait pourtant procédé avec méthode en lançant en 1790 et 1791 une grande enquête sous la forme d'une quarantaine de questions adressées à des correspondants locaux (généralement des ecclésiastiques). Pour ce qui concerne notre région voici quelques réponses tirées du questionnaire rédigé par le curé d'Anay-le-Duc.

1. - L'usage de la langue française est-il universel dans votre contrée. Y parle-t-on un ou plusieurs patois ?

1.- On parle français, et bon français, dans toutes les villes. On y est plus puriste qu'à Paris, où l'on dit : *Je voudrais bien que vous aillez* [sic] à ...; au lieu qu'en Bourgogne on dit : *Je voudrais bien que vous allassiez*. Mais, dans les campagnes, le paysan parle un patois particulier, qui varie d'un lieu à l'autre, quand il y a quelque distance. On citera que le patois de Dijon diffère de celui de Beaune, qui à son tour diffère de celui de Châlon, de la Bresse et du Morvan [...]

5.- A-t-il une affinité marquée avec le français, avec le dialecte des contrées voisines, avec celui de certains lieux éloignés, où des émigrants, dos colons de votre contrée, sont allés anciennement s'établir ?

5.- Il y a une affinité marquée avec le français, et il est un français corrompu, mal décliné et plus mal conjugué, et avec des tours de phrase qui sont grecs ou latins. Par exemple on dit : *Dimoinche je fions lai polée* ; c'est-à-dire, *Dimanche nous ferons la potée*. (*Polée* est une réjouissance de table, un banquet proprement dit, qui se fait quand on a terminé quelque travail important, tel que la fin de battre le grain dans la grange, et que tout est vanné.) Ce terme *polée* vient du latin *polenta*, employé par Columelle pour signifier un gâteau de farine d'orge; et le terme *polenta* peut venir du grec *vertere, versare, volvere*, qui exprime l'action de pétrir ou le terme du battement des grains.) On dit encore, pour le dessein qu'on a de faire quelque chose : *A m'ot aivis que j' feras bein de dire*, etc., ce qui aiguille mot à mot : *Il m'est avis que je ferais bien de dire*, etc.; ce qui se réduit à dire en français - *J'ai envie de dire*, ce qui s'exprimerait en latin par *Est mihi . animas dicere*. [...]

7.-Y trouve-t-on fréquemment plusieurs mots pour désigner la même chose ?

7. — Un mot ne signifie en général qu'une chose; cela rend le patois fort riche.

8.-Pour quels genres de choses, d'occupations, de passions, ce patois est-il plus abondant?

8.- Ce Patois abonde partout.

12. - Trouve-t-on dans ce patois des termes, des locutions très énergiques, et même qui manquent à l'idiome français ?

12. - Il des termes propres a lui seul; par exemple, un *guerault*, ou *guarau*, ou *garau*, c'est-à-dire une pluie à verse de courte durée.

38.- Ont-ils beaucoup de préjugés et dans quel genre ?

38. - Ils sont superstitieux et croient aux sorciers.



Pour en savoir plus : « *Lettre à Grégoire sur les patois de France* » (Ed Slatkine / 1969) / « *Une politique de la langue* » par Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel (Ed Gallimard / 1986)

Lai langue en imaiges

« Mé Maillon » sur une maison du hameau de Mont
commune d'Ouroux-en-Morvan (58)



Sur une tombe (cimetière de Montsauche-Les Settons (58)



Une bonne tablée de patoisants chez Chantale Gauthier à Sens-sur-Seille (71)
avec Jean-Léo Léonard (novembre 2010)

Juin 2011 à Varennes-le-Grand (71) (Gérard Aluze lit un texte en patois)



« Mai maion »
Sur une maison
à La Celle-en-Morvan (71)

« Lai Rouesse »
Sur une maison du hameau du
Mont (Anost /71)



14 novembre 2011 à Beurey-Baughey (21)
Près de 90 personnes à l'atelier langue !